

Questions orales

LE RÔLE DU CANADA EN AMÉRIQUE CENTRALE

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Pendant le débat hier, on a signalé bien des fois que, d'une certaine façon, les Canadiens n'ont pas vraiment de rôle à jouer à cet égard ni de connaissances particulières dans ce domaine. A titre de dernière question, puis-je demander au secrétaire parlementaire de dire à la Chambre comment le gouvernement compte nous faire acquérir ces connaissances spéciales et nous faire jouer ce rôle, tout comme nous le ferions si nous devions aider un de nos voisins malades que nous ne connaissons pas?

[Français]

M. Louis Duclos (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, j'en avais conclu, de la façon dont la motion avait été rédigée hier, que précisément le Nouveau parti démocratique estimait avoir la compétence requise et bien connaître les faits. Quant au *briefing book*, je ferai remarquer à l'honorable député que je n'en ai pas, et par conséquent, je ne pouvais me tromper de page.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

ON DEMANDE QUELLES MESURES ENTEND PRENDRE LE GOUVERNEMENT EN VUE DE RÉGLER LA GRÈVE

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Communications. Malgré l'engagement qu'il a pris de mettre fin au conflit des journalistes de Radio-Canada il y a plusieurs semaines; malgré un changement important dans la position du syndicat des journalistes, et malgré plusieurs tentatives courageuses de médiation faites par le ministère du Travail, la position de Radio-Canada n'a pas changé et la grève se poursuit. Le ministre peut-il dire quelles mesures il se propose de prendre pour mettre un terme à cette grève, particulièrement si l'on considère que le gouvernement nous demande dans le budget des dépenses d'approuver une augmentation de 12.4 p. 100 pour Radio-Canada, alors que Radio-Canada continue à offrir 8 p. 100 à ses journalistes, et si l'on considère que la position de Radio-Canada est de ne faire une offre finale que si le syndicat accepte de la recommander à ses membres sans en prendre connaissance?

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, l'honorable député connaît bien la nature du système dans lequel nous vivons en ce qui concerne Radio-Canada. De temps immémorial dans cette Chambre les partis des deux côtés de la Chambre ont toujours réaffirmé la notion de base à l'effet que Radio-Canada devrait être indépendant du gouvernement et devrait pouvoir mener ses opérations de radiodiffusion tant du côté contenu que du côté relations de travail indépendamment du niveau gouvernemental.

L'honorable député est également mal informé. Il devrait savoir avant de poser de telles questions à la Chambre que la position de Radio-Canada a de fait évolué au cours des semaines et des mois. On n'en est pas arrivé à une entente, mais les faits demeurent que les positions pour les négociations

salariales y compris l'offre d'un forfait de \$2,300 pour chacun des 180 journalistes avaient été faites et que le ministre du Travail, qui a nommé un médiateur spécialisé pour tenter de régler le conflit, a exploré toutes les avenues possibles. En ce moment, le syndicat a rejeté les offres salariales mais du côté de Radio-Canada on est prêt à reprendre les négociations et à continuer les discussions afin d'en arriver à une entente le plus rapidement possible.

● (1435)

M. Bosley: Je désire poser une question supplémentaire au secrétaire d'État et ministre des Communications, madame le Président.

Le ministre sait très bien qu'à cause de cette grève, la plus longue dans l'histoire de la Société Radio-Canada, le débat constitutionnel est moins couvert au Québec, les gens du reste du pays sont moins sensibilisés au fait que le Québec s'oppose aux propositions constitutionnelles, et si cette grève se poursuit, elle éliminera presque totalement la couverture des élections provinciales dans une grande partie de la province.

Madame le Président, le gouvernement assumera-t-il sa responsabilité d'assurer ce service, étant donné que les Québécois et les francophones du reste du pays savent de plus en plus que la réticence continue de Radio-Canada de régler cette grève porte à croire que le gouvernement veut qu'elle se poursuivre, et ce pour des raisons politiques?

M. Fox: Madame le Président, c'est la première fois que j'entends un porte-parole de l'opposition demander au gouvernement d'intervenir directement dans les opérations quotidiennes de Radio-Canada. Si telle est la nouvelle position du parti progressiste conservateur, l'invitation à mettre fin au principe que les anglophones de ce pays-ci ont toujours connu comme étant...

[Traduction]

le principe de «rapports à distance» ou le principe de non-intervention. Je m'étonne que les députés de l'opposition aillent demander au gouvernement de faire fi du principe de non-intervention qui a toujours été l'un des principes fondamentaux de notre gouvernement dans le domaine culturel.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. J'ignore ce qui se passe aujourd'hui à la Chambre mais j'aimerais bien qu'il y ait un peu moins de bruit. Je cède la parole au très honorable chef de l'opposition.

LES REPORTAGES AU COURS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE IMMINENTE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, beaucoup d'entre nous se souviennent très bien des rapports à distance avec Radio-Canada; nous nous rappelons les paroles du premier ministre qui allait «mettre la clé dans la boîte» et celles de l'actuel ministre de la Consommation et des Corporations.

Des voix: Au fait!